

cusation d'adultère portée contre lord Palmerston. Vous avez donné à vos lecteurs quelques détails sur cette triste affaire, que le Cour de Divorce ne sera appelée à juger qu'au mois de juillet prochain. Il serait inutile et injuste de préjuger d'avance quel en sera le dénouement ; mais nous n'en verrons pas moins les conséquences extraordinaires bien avant le mois de juillet. C'est la pierre d'achoppement qui va terminer honteusement la carrière du plus puissant politique de l'Europe et de son ministre déjà politiquement si ébranlé. L'apoplexie ou la folie l'aurait terminée plus dignement. Attendons les événements. La non-intervention ne s'est pas à la Providence.

Pour toute la correspondance. J. REBOUX.

## FAITS DIVERS.

Il se fonde, en ce moment, à Paris, un établissement dont les avantages n'échappent à personne, surtout dans les départements. Supprimer l'isolement forcé de tous les voyageurs de la province; leur créer un centre jusqu'ici absent, où ils pourront se croire dans leur ville sans cesser d'être à Paris; leur permettre, ainsi, de continuer et d'étendre leurs affaires, tout en les laissant à même de prendre leur part des plaisirs parisiens, voilà ce dont il s'agit! Que fait-on pour obtenir cet incomparable résultat? On crée, au milieu du Paris des affaires et des plaisirs, l'Union des Cercles, ou, pour être admis, à chaque séjour plus ou moins long, il suffira de prouver, par la présentation d'une carte, que l'on est membre de l'un des cercles de la province dont l'adhésion aura été formellement acquise à cette fondation si ingénieusement française et cosmopolite. Le but en est simple. L'idée en est généreuse, le succès est donc certain. La province trouvera désormais, dans Paris, un centre digne d'elle et grâce aux intelligences dont le concours n'est pas douteux, il y aura ainsi, dans le cœur de l'Empire, un véritable chef-lieu de tous les départements.

— On lit dans le *Moniteur* :

On vient d'installer, place du Prince-Eugène, sur un piédestal en granit, d'un style simple et monumental, composé par M. Baltard, architecte, la statue colossale du prince Eugène, fondue en bronze par M. Thiebault, sur le modèle sculpté par M. Dumont, membre de l'Institut. Le caractère du héros est très bien exprimé dans la pose et dans la physionomie de cette statue. Le prince est représenté au moment où il fit à la coalition, qui lui proposait d'abandonner la cause de Napoléon I<sup>er</sup>, la noble réponse que chacun connaît, et qui est gravée sur le piédestal, dont la façade principale porte cette simple inscription : AU PRINCE EUGÈNE NAPOLEON. Au-dessous figurent, gravées en relief, les armes de la ville de Paris. Les autres faces du piédestal sont décorées d'aigles tenant dans leurs serres des branches de chêne et de laurier; au-dessus des noms de batailles auxquelles le prince, dont la mémoire est restée chère à la France, prit une part si glorieuse.

« Ce monument a été voté par le conseil municipal de Paris, sur la proposition du préfet de la Seine. »

Nadar a quitté sa chambre, à l'aide de bequilles; il partira jeudi pour Londres.

Il a terminé le récit détaillé de ses deux ascensions. Ce livre, qui paraîtra sous le titre de *Mémoires du Géant*, sera signé par Nadar et contresigné par tous les intrépides voyageurs qui ont fait partie des deux ascensions.

C'était une chimère. L'an dernier, c'est un projet sérieux à présent, ce sera une réalité, sous peu d'années.

Nous aurons le plaisir d'échanger de Paris à Pékin et du Havre à New-York, des billets télégraphiques comme s'il s'agissait d'une invitation à dîner portée d'un quartier de la ville à l'autre. Et le télégraphe aura souvent plus tôt fait ses deux mille lieues que le messager, distrait ou flâneur, son demi kilomètre.

A quand le premier essai? A bientôt. Quels seront les initiateurs? Les Cochinchinois. Vous n'y pensiez guère.

Un journal nous l'apprend en ces termes :

« Avant leur départ de Paris, les ambassadeurs annamites ont eu une longue conférence avec M. Verard de Sainte Anne au sujet de la construction sur le territoire d'Annam, de la ligne télégraphique qui reliera Hué d'une part avec la France et de l'autre avec le Japon et l'Amérique. »

Le projet de relier les deux mondes par une ligne de télégraphe électrique terrestre, a reçu l'approbation de tous les gouvernements sur le territoire desquels passera la ligne. Une fois exécutée, elle mettra l'Amérique du Sud à six heures de l'Europe, et Pékin à deux heures de Paris et de Londres.

Remarquez qu'il s'agit d'une « ligne terrestre » et non plus d'un câble immergé dans l'Océan par la curiosité des requins et le déplaisir des baleines. Le nouveau télégraphe n'aura à craindre que les éruptions volcaniques, et un peu aussi les fouilles métallurgiques. On y avisera.

Des expériences qui offrent un vif intérêt ont eu lieu ces jours-ci au ministère de l'intérieur, dans les bureaux de l'administration des lignes télégraphiques. Le système de typo-télégraphie inventé par M. le chevalier Bonelli a été essayé sur la ligne de Paris à Boulogne-sur-Mer. Les résultats ont été décisifs. Malgré le mauvais état de la ligne et le temps pluvieux de ces derniers jours, l'impression des dépêches n'a rien laissé à désirer, soit pour la pureté des caractères, soit pour la rapidité des transmissions.

Par ce nouveau système, 300 dépêches par heure peuvent être imprimées en double épreuve et à de grandes distances. En vertu de ce même principe, on peut représenter à distance un journal en se servant de la composition typographique qui a servi à son impression sur place. En Angleterre, le système Bonelli est déjà en exploitation, la télégraphie étant dans ce pays une branche de l'industrie privée. En France, et surtout où la télégraphie est du domaine de l'Etat, le système du chevalier Bonelli pourra rencontrer un peu de retard dans son application; mais, après les expériences concluantes qui viennent d'être faites et qui ont parfaitement réussi, il est hors de doute qu'il sera adopté dans tout le continent, eu égard à son importance qui le désigne dès à présent comme le télégraphe de l'avenir.

M. de Merzy, ancien lieutenant d'infanterie française, dont le nom retentit dans les débats d'une malheureuse affaire, se trouve actuellement en Chine, d'après la *Vie de Cherbourg*, au nombre des Européens qui ont fait cause commune avec les rebelles, et il commande un corps de troupes dans le Tchi-Kiang.

On a beaucoup disserté sur l'âme des bêtes; des esprits très-graves affirment, d'autres moins sérieux nient. Voici un fait qui, sans résoudre la question, prouve au moins que les animaux sont susceptibles de certaines qualités qu'on range parmi les facultés de l'âme humaine.

Dans la vaste plaine qui s'étend de Montrouge à Vaugirard existent ca et là diverses maisons de cultivateurs. Dans une de ces habitations sont nourris plusieurs chevaux, dont un de trois ans. Cet animal est très-vif, fougueux même, excepté devant un petit enfant de cinq ans appartenant au propriétaire du cheval, et dont il reçoit les petites caresses avec une satisfaction évidente.

Or, hier, dans l'après-midi, la bonne, restée seule à la maison avec l'enfant, était occupée à faire son ménage au deuxième étage, pendant qu'il jouait dans la cour.

Dans un coin de cette cour est un tonneau enfoncé en terre et qui reçoit les eaux de pluie.

Tout à coup un cri retentit, cri lamentable et désespéré. La bonne se précipite à la fenêtre, et voit l'enfant tombe dans le tonneau. Elle se hâte d'accourir à son secours en criant elle-même et se lamentant : mais les cris de l'enfant avaient été entendus ailleurs, et lorsque la bonne arriva dans la cour, ce fut pour le recueillir de la bouche du jeune cheval, qui, lui aussi, comprenant le danger signalé par le cri de détresse de son petit ami, était venu le saisir par la blouse et le retirer du tonneau sain et sauf.

Il lui avait témoigné sa reconnaissance pour tous les bons morceaux qu'il en avait reçu avec ses caresses.

Le propriétaire du cheval a juré que jamais cet animal ne sortirait de sa maison.

Ce fait nous rappelle celui d'un autre cheval qui, irrité par un gamin qui lui tendait une poignée d'herbe et le retirait lorsque l'animal voulait la prendre, saisit le mauvais plaisant par ses habits et le lança en l'air, puis il se remit à paître sans se retourner.

Il s'était vengé!

Une terrible catastrophe vient d'arriver en Angleterre. Un incendie s'est déclaré au champ d'Andershot. Les écuries du train militaire ont été brûlées. Elles contenaient 72 chevaux, dont 66 ont péri en moins d'un quart-d'heure.

Le feu a été allumé par une lanterne qui était pendue au toit de l'écurie par un piton enfoncé dans une planche de bois. Il était quatre heures et demie du matin quand une sentinelle donna l'alarme. Mais avant que les secours fussent organisés, la paille des litières avait déjà pris feu et six chevaux seulement ont pu être sauvés. Les autres ont été brûlés vifs (*roasted alive*).

L'Express, de Londres, du 4 novembre, raconte en ces termes la perte et l'incendie de l'Amazona :

« Un sinistre terrible vient d'être annoncé au Lloyd. Un magnifique voilier, près de 2,000 tonneaux, l'Amazona, partait samedi dernier de Gravesend pour New-York avec un chargement complet de passagers et de marchandises. En arrivant hier soir en vue de North Foreland, on découvrit qu'il avait pris feu, et quoique les efforts des officiers de l'équipage et des passagers fussent dirigés avec énergie et rapidité pour étouffer l'incendie, le capitaine, M. Hovey, reconnut bientôt que le navire était perdu, et ayant résolu de l'abandonner, il fit mettre la chaloupe à la mer. »

« A ce moment le sauvetage était difficile, car la tempête soufflait violemment du nord-ouest; cependant, tous les passagers de l'équipage furent descendus sans accident dans les chaloupes. Le capitaine ne quitta son bord que le dernier, et quand il n'était plus possible de s'y maintenir. Vers minuit le navire était en flammes. »

L'incendie fut aperçu de Margate, de Ringsdown, de Broadstairs, et des bateaux de sauvetage partirent de tous ces points au secours des naufragés.

Le matin, à huit heures, l'incendie continuait ses ravages, et le navire était porté vers Broadstairs, entouré d'un grand nombre de barques qui ne pouvaient l'approcher à cause de la chaleur. Le mât de misaine et le grand mât se sont abattus vers une heure. On n'a rien pu sauver du navire, et les passagers même ont perdu tous leurs bagages, n'ayant pu emporter que les vêtements qu'ils avaient sur eux. Ils ont été débarqués ce matin à Margate vers neuf heures. »

— On écrit de Saint-Petersbourg : Plusieurs incendies se manifestent ici depuis trois semaines environ, et la compagnie des sapeurs-pompiers est toujours sur le qui-vive. Au moment où j'écris, plusieurs maisons sont en flammes au bord du canal, non loin du pont d'Aniakin. On craint généralement que le parti qui ne connaît à une question d'autre solution que le meurtre et l'incendie, et qui a déjà dévasté si cruellement l'année passée notre ville, n'ait de nouveau repris le dessus. »

— Un des hôtels de Trèves vient d'être témoin d'un événement assez bizarre. M. A..., voyageur français, arrivé le soir à Trèves par le train de Luxembourg, fut installé dans une chambre à deux lits, la seule qui restât disponible dans l'hôtel; il allait éteindre sa lumière quand le maître de l'hôtel vint le supplier d'admettre dans le lit resté vacant une de ses meilleures pratiques qui lui arrivait à l'instant. M. A... refusa d'abord cette association d'une nuit; mais l'hôtelier fut pressant, il garantissait que ce voyageur, propriétaire d'un des châteaux voisins, était un homme de la plus haute distinction. M. A... céda, bien qu'à contre-cœur, et le baron de C... vint prendre possession du lit en faisant à son compagnon de chambre les remerciements les plus chaleureux et des excuses sans nombre annonçant réellement un homme bien né. On causa pendant quelques minutes, puis les bougies s'éteignirent et chacun ronfia ou ne ronfia pas.

Vers minuit, M. A... est réveillé par des plaintes, des gémissements partant du lit qu'il a complaisamment cédé; il demande avec anxiété ce qu'il y a; point de réponse, mais les plaintes et les gémissements continuent. Inquiet et croyant à un simple malaise, il se lève et court vers le lit.

— Au secours! je me meurs! crie le baron d'une voix étouffée.

— Qu'avez-vous donc? voulez-vous que j'appelle?

— Ils m'ont assassiné! Tenez... tenez... le sang coule!

M. A... passe sa main sur la poitrine du moribond; il la retire avec horreur, cette main a glissé sur un corps humide et gluant! Plus de doute, il y a eu crime. Il se précipite vers la fenêtre qu'il ouvre avec fracas : Au voleur! à l'assassin! au feu! Il revient dans le corridor et répète ces cris d'alarme. La victime faisait chorus, le sang coulait à gros flocons, disait-elle, M. A... l'avait senti, donc un assassin s'était glissé dans la chambre.

Tout l'hôtel est sur pied, on accourt plus ou moins bravement, la chambre est inondée de flots de lumière et de curieux dans le plus simple appareil; on court au lit du baron, qui, réveillé par ce bruit, regarde avec ébahissement ces visiteurs nocturnes et demande ce qu'on lui veut.

— Ou avez-vous été frappé? lui crie-t-on en même temps.

Des mains palpent son corps, et ces mains sentent une poitrine brûlante et moite. Le patient se fâche, on cherche du sang, toute couleur est absente... Mais un des gendarmes avait couru au poste voisin. Des soldats accourent, la cour est encombrée, puis des gendarmes arrivent avec le commissaire, ceint de son écharpe, et le premier mouvement de ce fonctionnaire est d'ordonner l'arrestation du coupable... Lequel? Il n'y avait que M. A... dans la chambre. Donc, M. A... est appréhendé au corps. Le baron revient peu à peu de sa stupefaction, il veut se lever, un médecin arrive et s'y oppose; peu s'en est fallu que le disciple d'Esculape ne requît l'assistance des soldats pour maintenir le blessé, qu'il s'apprête à saigner... On parlemente, tout s'explique enfin! Le baron avait cru le cauchemar, le sang que M. A... avait cru sentir était l'effet de la transpiration.

Mais il y avait eu branle-bas général dans le quartier. De plus, soldats, gendarmes, commissaire et médecin. On eut toutes les peines du monde à faire évacuer la chambre; mais M. A... ne consentit jamais à se remettre au lit. Il passa le reste de la nuit sur une chaise, auprès d'un bon feu, maudissant sa fatale complaisance. Le lendemain matin, l'hôtelier présenta une note de frais de 65 thalers... Le baron s'exécuta loyalement, se contentant de dire : « J'ai fait un rêve un peu cher, mais, enfin, grâce à Dieu, ce n'était qu'un rêve! »

Il emmena M. A... à son château, mais celui-ci, pendant les deux nuits qu'il y passa, se barricada chaque soir; la nuit de Trèves l'avait rendu craintif.

**BULLETIN FINANCIER.**  
13 novembre 1863.  
Le marché est assez ferme pendant la première partie de la Bourse.  
La nouvelle de l'élévation de l'escompte à Londres ne se confirme pas.  
L'escompte est donc à 6%, de l'autre côté du détroit, tandis qu'il est ici à 7%.  
Les affaires ont peu d'animation.  
La Bourse est lourde en clôture.  
La rente finit à 67.35, son cours le plus bas, après avoir fait 67.50 au plus haut.  
Les consolidés anglais ont monté de 1/8 à 94 3/8 à 1/2.  
L'Italien s'est tenu de 72.70 à 72.85.  
Le Mobilier français reste à 1106.25 après avoir fait 1115.  
L'Espagnol est à 667.50.  
L'Orléans est coté 980; le Nord 982.50; l'Est 488.75; le Lyon 960; le Midi 700; l'Ouest 520.  
Les Autrichiens font 408.75; les Lombards 536.25; les Sardes 412.50; les Romains 410; les Saragosse 627.50; les Nord d'Espagne 540.  
Les Suez se sont relevés à 490.  
Cours moyen du comptant : 3%, 67.32 1/2.  
4 1/2, 95.50.  
Banque de France, 3,380.  
Crédit foncier, 1,295.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

La maison MENIER a trouvé dans le rapport sur l'Exposition internationale de Londres (1862), une nouvelle récompense de ses efforts à propager la consommation générale du chocolat. — Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont un nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer sur des quantités de matières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilogrammes de chocolat M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication, par l'activité commerciale qu'il a déployée, a puissamment contribué à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence of quality » de son chocolat. Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. — Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER. 4030-5763

## Déjeuners des enfants.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACABOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans toutes les villes.

## Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé au lait ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. — (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE car il y a des contrefaçons).

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les Pharmacies. 4095-6037

## Crédit foncier de France.

Le Crédit foncier de France émet chaque jour, en représentation de ses prêts hypothécaires et communaux, et tient à la disposition du public :

Des obligations foncières ou lettres de gage, et des obligations communales de 500 fr. 5% rapportant 25 fr. d'intérêts annuels, et remboursables en 50 ans, par voie de tirage au sort.

S'adresser à Paris, au siège de l'administration, et dans les départements, chez MM. les receveurs des finances et chez MM. les notaires. 4150-6248

## Placement de capitaux

En compte courant avec chèques.

L'intérêt alloué aux dépôts en compte courant avec chèques est de :  
Bons à trois mois . . . 4 1/2 %  
Bons à six mois . . . 5 %  
Bons à un an . . . 6 %

La maison se charge également et gratuitement, pour le compte des déposants, de l'encaissement des effets de commerce sur Paris et des coupons des valeurs industrielles.

MM. L. MONTIER & comp.,  
banquiers, rue Richer, 47, à Paris.  
4152-6234

## COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

## CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

## VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

(l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 30

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 75

2<sup>e</sup> id., 1 fr. 65

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 25

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 70

2<sup>e</sup> id., 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 15

MOYEN (dit tout-venant) 1<sup>re</sup> qual., 1 fr. 65

2<sup>e</sup> id., 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 40

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poirée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Compagnie générale transatlantique

SERVICE DIRECT DE

## ST-NAZAIRE AU MEXIQUE

Avec escales à Fort-de-France (Martinique) et à Santiago de Cuba

Par les paquebots LOUISIANE, FLORIDE, VERA-CRUZ, TAMPICO.

## Départ de St-Nazaire le 16 de chaque mois

Correspondance par bateaux à vapeur à Santiago de Cuba avec la Havane, Port-au-Prince (Haïti) et Kingstown (Jamaïque).

Service annexe de Fort-de-France à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et à Port of Spain (Trinidad), avec escale à Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Grenade, par le paquebot Cacique.

Correspondance par bateau à Port of Spain (Trinidad), avec Carupano, Cumana, La Guayra et Porto Cabello.

S'adresser pour fret et passage :

A Paris, au siège de la Compagnie, 15, place Vendôme; 20, boulevard des Capucines (Grand hôtel);

A Saint-Nazaire, à M. de VIAL, agent; A Dunkerque, à MM. Victor et Léon DERODE, rue du Quai, 7;

A Lille, aux mêmes, rue de l'Hôpital-Militaire, 7.

Le départ du 16 novembre de St-Nazaire sera effectué par le paquebot-poste transatlantique TAMPICO, commandé par M. Bonnet.

VICTOR & LÉON DERODE.

Dunkerque, 22 octobre 1863.

## THÉÂTRE DE LILLE.

Dimanche 15 novembre, représentation extraordinaire.

GUILLAUME TELL, grand opéra en 4 actes, avec le concours de M. LOUULT, fort ténor des théâtres de Bordeaux et Rouen.

UN HOMME DE RIEN, pièce nouvelle en 4 actes, le grand succès du jour.

UNE FILLE TERRIBLE, vaudeville en 1 acte.

On commencera à 5 heures 1/2.

Lundi 16 novembre.

LA BOUQUETIÈRE DES INNOCENTS, grand drame en 12 tableaux.

Incassament le TROUVÈRE, retardé par l'indisposition de M<sup>me</sup> TÈSCO.

Au premier jour : FAUST, opéra en 5 actes. — M. BARBOT reprendra le rôle de Faust.

Incassament : LALLA-ROUKH, opéra en 2 actes, musique de Félicien David. (Décors nouveaux).

## Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS DU 12 NOVEMBRE DU 13 NOVEMBRE

PREMIER COURS DERNIER COURS PREMIER COURS DERNIER COURS

3 0/0 compt. 67 20 67 35 67 35 67 25

Dito fin cour. 67 35 67 40 67 40 67 35

4 1/2 0/0 cpt. 95 15 95 15 95 50 95 50

Dito fin cour. 95 15 95 15 95 50 95 50

Oblig. Trésor 447 50 447 50 447 50 447 50

Banq. de Fran. 335 3380 3380 3380

crédit foncier estamp. cpt. 1285 1295 1300 1290

Dito fin cour. 1290 1280 1290 1290

D<sup>e</sup> nouv. cpt. 1240 1240 1240 1240

Dito fin cour. 1250 1250 1250 1250

Cré. mobilier comptant. 1107 50 1105 1110 1105

Dito fin cour. 1107 50 1107 50 1110 1106 25

comptant. 760 762 50 762 50

Dito fin cour. 765 765 765 765

CHEM. DE FER Orléans, cpt. 972 50 975 980 981 25

Dito fin cour. 972 50 975 980 980

Nord, compt. 982 50 978 75 980 982 50

Dito fin cour. 980 982 50 985 982 50

Est, comptant 488 75 485 490 488 75

Dito fin cour. 487 50 490 490 488 75

Paris-Lyon-Méditer. cpt. 952 50 955 957 50 958 75

Dito fin cour. 955 960 960 960

Midi, compt. 697 50 697 50 698 75

Dito fin cour. 700 700 702 50 700

Ouest, compt. 517 50 520 517 50 518 75

Dito fin cour. 517 50 517 50 520 520

Genève, compt. 497 50 498 75 498 75 498 75

Dito fin cour. 482 50 482 50 482 50 482 50

Ardennes, cpt. 477 50 476 2 476 25 478 75

Dito fin cour. 477 50 476 2 476 25 478 75

Alger, compt. 477 50 476 2 476 25 478 75

Prix des huiles à Lille, le 13 novembre.

Colza. . . . . l'hect. 86 50 à »

Idem étrangères. . . . . » » » »

Œillette bon goût. . . . . » » » »

Cameline. . . . . » » » »

Chanvre. . . . . » » » »

Lin du pays. . . . . » » » »

Id. étrangères. . . . . » » » »

Huile épure